PRIMERA - S

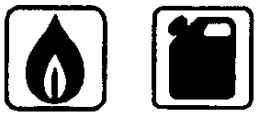

25 kW

CHAUDIERE CHAUFFERIE A EQUIPER

PRIMERA - S : BM

NOTICE DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

1 . Généralités
2 . Caractéristiques générales
3 . Installation
4 . Montage
5 . Fonctionnement
6 . Remplissage des circuits
7 . Mise en service
8 . Maintenance
9 . Vues éclatées

CHAPPÉE

Réf. : CH - 349 - A - 0 - 1 02/95

PRIMERA - S

25 kW

CHAUDIERE CHAUFFERIE A EQUIPER

PRIMERA - S : BM

NOTICE DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

1 . Généralités
2 . Caractéristiques générales
3 . Installation
4 . Montage
5 . Fonctionnement
6 . Remplissage des circuits
7 . Mise en service
8 . Maintenance
9 . Vues éclatées

CHAPPÉE

Réf. : CH - 349 - A - 0 02/94

1. Généralités

1 . 1 Description

Les chaudières de ce type sont prévues pour le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire.

Le corps de chaudière, en fonte, est constitué de sections assemblées au moyen de nipples.
Leurs surfaces d'échange ont été conçues spécialement pour obtenir des rendements performants, les nervures verticales sont accessibles par le dessus pour le ramonage.

L'habillage de la chaudière est en tôle laquée, il est livré non monté

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un réservoir en acier émaillé doté d'une anode de protection intérieure interchangeable et contrôlable et d'un échangeur tubulaire à grande surface d'échange. Cet échangeur assure un excellent transfert de chaleur pour une production d'eau chaude sanitaire abondante, l'isolation en polyuréthane injecté lui confère une isolation de haute qualité.

La régénération du préparateur est accélérée grâce à la pompe de charge sanitaire qui active la circulation de l'eau dans l'échangeur lors du réchauffage du préparateur.
Le corps de chaudière est isolé sur toutes ces faces.

Ces chaudières peuvent être équipées de brûleur à fioul ou à gaz-air soufflé, selon préconisations du tableau des caractéristiques.

1 . 2 Fournitures : 6 colis

1) Colis : Corps de chaudière assemblé, éprouvé, livré équipé de ses accessoires,

2) Colis : Préparateur ECS entièrement monté : 100 litres horizontal

3) Colis : Tableau de commande avec guides chaudière et boîtier thermostat,

4) Colis : Habillage de chaudière contenant le calorifuge du corps de chaudière et brosse de ramonage,

5) Colis : Ensemble liaison hydraulique comprenant :
- pompe sanitaire,
- flexibles,
- clapet anti-retour,
- raccords.

6) Colis : Module chauffage comprenant :
- collecteur,
- vase d'expansion,
- soupape et manomètre,
- pompe chauffage.

1 . 3 Fourniture en option

- brûleur fioul au gaz selon les préconisations au tableau des caractéristiques

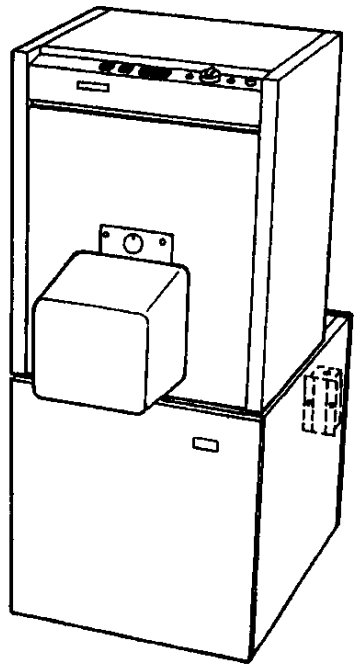

* Modèle représenté : équipé avec brûleur (option)

* Chaudière version : BM

2. Caractéristiques générales

2 . 1 Caractéristiques de la chaudière

Réf. chaudière		25
Puissance utile	: kW	18/25
Nombre de sections		4
Dimensions : Poids net	: Kg	112
Profondeur du foyer P	: mm	290
Buse de fumées Ø D	: mm	139
Départ et retour d'eau Ø C	: pouce	1"
Contenance en eau	: litres	18
Résistance du circuit d'eau (Δt = 15 K)	: mbar	6,0
Résistance du circuit fumées (CO_2 = 12 %)	: mbar	0,12
Coefficient d'entretien (Δ t = 50K)	: %	1,4
Préconisation brûleur Réf.	: fioul	CF4R
	: gaz	CG4

Hauteur manométrique disponible

Il s'agit de la hauteur de refoulement disponible en sortie de chaudières.

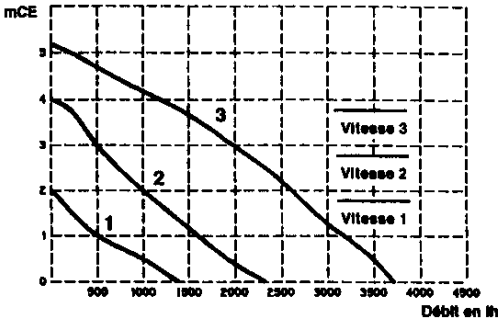

2 . 2 Caractéristiques du préparateur ECS

		100 litres
- Capacité du réservoir	l	100
- Capacité de l'échangeur	l	6
- Pression maxi d'utilisation du circuit chauffage	bar	4
- Pression maxi d'utilisation du réservoir	bar	10
- Surface de chauffe	m²	0,85
- Consommation d'entretien à Δ t = 50 k	W	45
- Poids du préparateur à vide	kg	77
- Débit utile de l'eau de chauffage	m³/h	2
- Perte de charge de l'échangeur	mbar	44
- Débit continu	l/h	660
- Puissance de l'échangeur	kW	27
- Débit maxi sur 10 mn	l	149
- Cœfficient de performance (DIN 4708)	NL	1,1
- Temps de réchauffage	mn	10

Températures : Eau froide 10 °C - Eau chaude 45 °C
Eau de chauffage 80 °C - Stockage 60 °C

1 mbar ≃ 10 mm CE ≃ 10 daPa

NOTA : Pour obtenir les performances sanitaire ci-dessus, la chaudière doit être d'une puissance égale ou supérieure, à celle de l'échangeur.

2 . 3 Dimensions principales

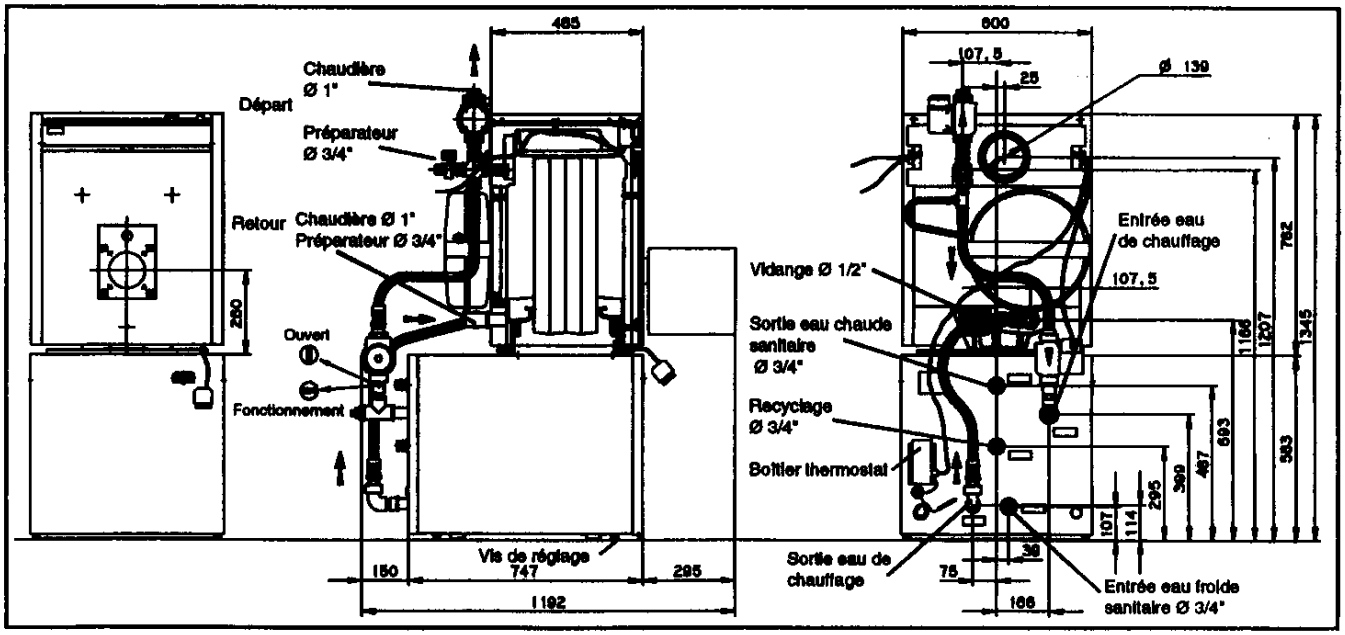

3. Installation

3 . 1 Aménagement de la chaufferie

Socle

Le préparateur avec la chaudière surperposée est prévu pour être directement installé sur le sol de la chaufferie. Un socle en béton n'est nécessaire que s'il y a lieu de corriger des dénivellations, ou d'isoler la base d'un sol humide ou inconsistant.

Dégagements (voir page 5)

Les dimensions portées sur la figure sont des valeurs minima qui permettent un accès correct pour les opérations d'entretien périodiques.
Prévoir, entre chaudière et murs de la chaufferie, un espace suffisant pour assurer un branchement aussi direct que possible du départ de fumées et pour les raccordements aisément accessibles des circuits de chauffage et d'alimentation en combustibles liquides ou gazeux.
Dans le cas d'une porte située face à la chaudière, il est nécessaire de réserver un dégagement supplémentaire en fonction des dimensions de cette porte. Un dégagement est nécessaire en partie supérieure pour les opérations de ramonage.

Ventilation

Se conformer à la réglementation en vigueur, en ce qui concerne les ventilations haute et basse.

Raccordements hydrauliques

Le raccordement à l'installation de chauffage ne requiert pas de dispositions autres que celles des règles de l'art et les textes réglementaires : alimentation en eau, vase d'expansion, soupape de sécurité NF (DUT 65-11), robinet de vidange, purges ...

Alimentation en combustible

Pour le fioul et le gaz se conformer aux règles et prescriptions en vigueur, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité.

Alimentation électrique

Se conformer aux prescriptions réglementaires (norme NF C 15.100), notamment en ce qui concerne la prise de terre et son raccordement à la chaudière. Un interrupteur général extérieur à la chaudière est exigé règlementairement.

Cheminée

Le rendement de cette chaudière conduit à des températures de fumées relativement basses. Un soin particulier doit être apporté à la cheminée qui doit être **étanche et calorifugée.**
En effet, un manque d'étanchéité et une mauvaise isolation de la cheminée abaisseront la température de fumées provoquant le phénomène de bistre.
Une des dispositions à prendre est de tuber les conduits. La qualité du tubage doit être compatible avec le fioul.

Il est recommandé de :

- Conserver la même section que la buse de sortie de la chaudière,
- Eviter les changements brutaux de direction,
- Réduire le nombre des coudes,
- Monter les manchettes de raccordement avec une pente ascendante dans le sens de la circulation (particulièrement à l'emboîtement dans la cheminée),
- prévoir un pot de purge aussi près que possible de la chaudière.

Raccordement avec préparateur E.C.S.

Les prescriptions d'installation sont identiques à celles requises par d'autres modes de production d'eau chaude sanitaire, sachant que les qualités locales de l'eau sont à considérer.

- **Circuit sanitaire :**
  Il est obligatoire de placer un groupe de sécurité taré à 7 bar portant la marque de qualité NF suivant la norme NFD 36 401 sur l'arrivée d'eau froide, relié à l'égout.
  Nous préconisons un groupe de sécurité à membrane.
  Au-dessus de 30°F de dureté, nous conseillons l'emploi d'appareil anti-tartre.
  S'assurer qu'il n'y a pas de communication entre le circuit chauffage et les circuits de distribution d'eau sanitaire.
  Pour une pression d'eau de ville supérieure à 7 BAR, la canalisation d'amenée d'eau doit comporter un détendeur efficace.

- **Circuit chauffage :**
  La canalisation de remplissage en eau potable du circuit chauffage doit comporter un dispositif de disconnecxion du type CB, conformément aux articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Aménagement de la chaufferie

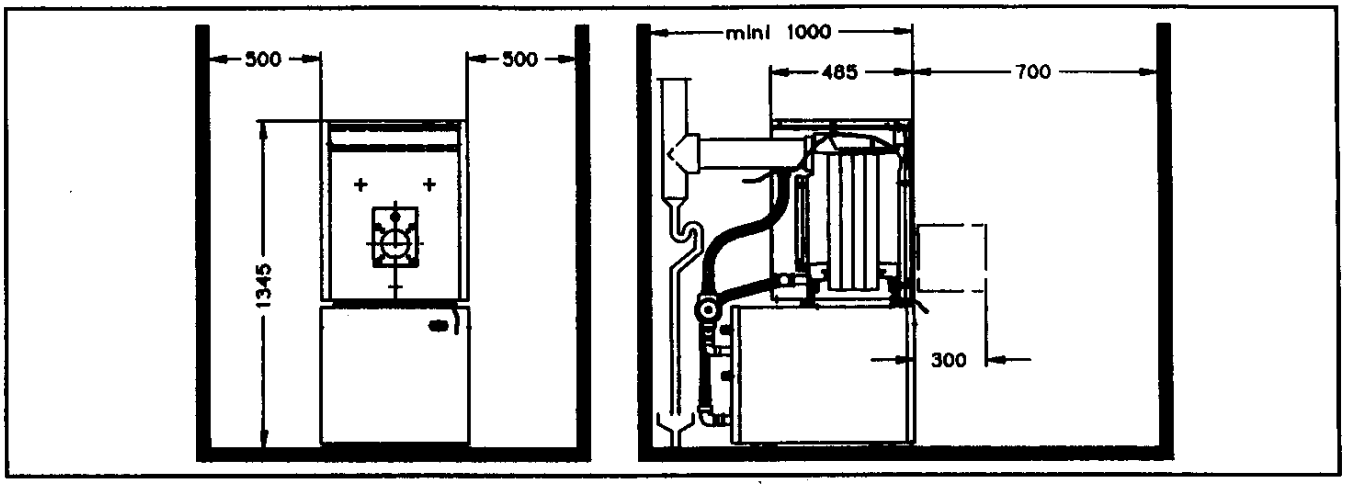

3 . 2 Schéma hydraulique

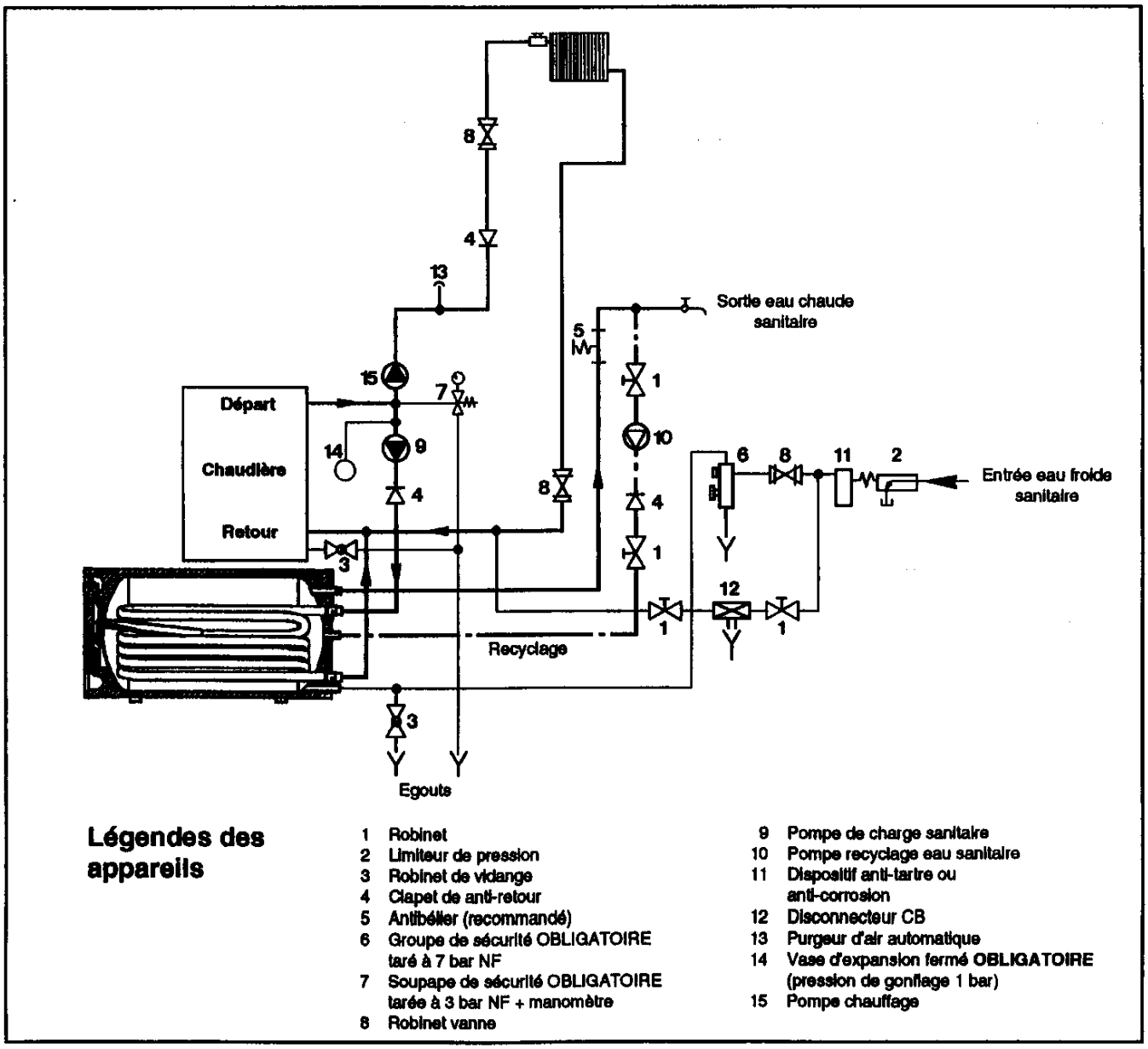

Légendes des appareils

1 Robinet
2 Limiteur de pression
3 Robinet de vidange
4 Clapet de anti-retour
5 Antibélier (recommandé)
6 Groupe de sécurité OBLIGATOIRE taré à 7 bar NF
7 Soupape de sécurité OBLIGATOIRE tarée à 3 bar NF + manomètre
8 Robinet vanne
9 Pompe de charge sanitaire
10 Pompe recyclage eau sanitaire
11 Dispositif anti-tartre ou anti-corrosion
12 Disconnecteur CB
13 Purgeur d'air automatique
14 Vase d'expansion fermé **OBLIGATOIRE** (pression de gonflage 1 bar)
15 Pompe chauffage

4. Montage

4 . 1 Montage de la chaudière sur le préparateur :

- Placer le préparateur à l'emplacement choisi,
- Visser les guides sur le dessus du préparateur dans les trous prévus (position suivant modèle) voir figure ci-contre,
- Poser le corps de chaudière sur le dessus du préparateur, les pieds entre les guides, le positionner et fixer à l'aide des pattes de fixation + vis.

4 . 2 Equipement du corps de chaudière

- Sur le corps, visser les entretoises : 3 sur la face avant, 2 sur la face arrière.
- Sur la face avant du corps, dévisser les 4 écrous fixant la tôle de protection de la plaque brûleur durant le transport. Retirer la tôle de protection, retourner la plaque brûleur, et revisser les 4 écrous.
- **Montage du calorifuge :** face noire extérieure,
  - Glisser le panneau latéral entre les pieds du corps,
  - Monter le panneau avant en le positionnant sur les 3 entretoises. Glisser le calorifuge derrière la plaque brûleur,
  - Monter le panneau arrière, guidé par les 2 entretoises,
  - Relever le panneau latéral sur les 2 côtés, et le fixer sur les faces avant et arrière à l'aide des épingles plates, et sur la tranche supérieure à l'aide des épingles coudées,
  - Poser le panneau supérieur.

4 . 3 Montage du brûleur

- Il se fixe sur la plaque brûleur (voir notice brûleur).

4 . 4 Mise en place du boîtier thermostat

- Le boîtier est à fixer à l'arrière du préparateur.
- **Démonter le panneau avant du préparateur :**
  - Dévisser les 2 vis latérales du panneau,
  - Tirer à soi le panneau et le déposer, après avoir retiré la sonde du thermomètre.
- Visser sur le préparateur ECS, les 2 vis de fixation du boîtier (13).
- Raccorder la cosse de terre avec la vis prévue (15) sur le préparateur.
- Raccorder le câble d'alimentation (14) du thermostat sanitaire venant du tableau de commande.
- Dérouler suffisamment le capillaire du thermostat, sans le plier, pour atteindre l'avant du préparateur + la longueur de la gaine de sonde environ 1m 50.
- Passer la sonde du thermostat sanitaire à travers le préparateur, de l'arrière à l'avant, et l'introduire dans la gaine la plus longue sur la bride. La sonde du thermomètre est dans la gaine la plus courte.

Montage des guides de chaudière et du corps de chaudière sur le préparateur

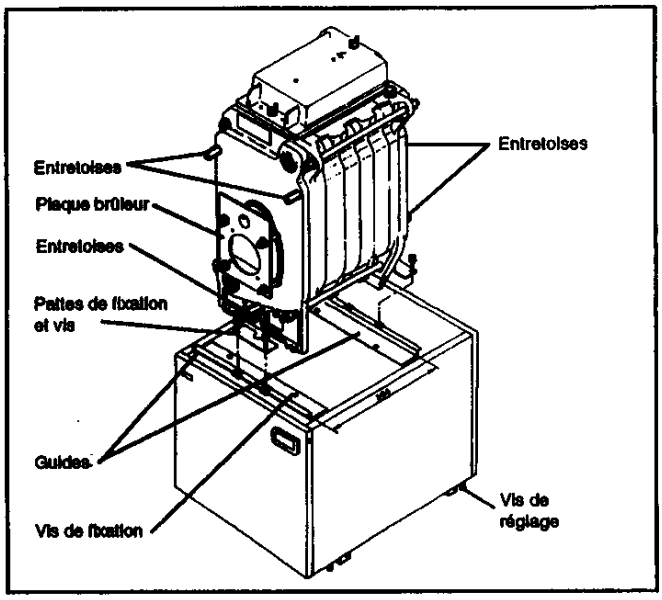

Montage du calorifuge

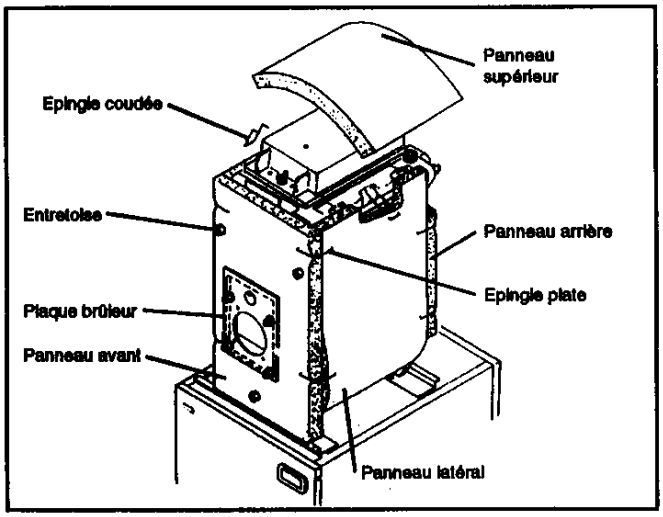

Mise en place du boîtier thermostat

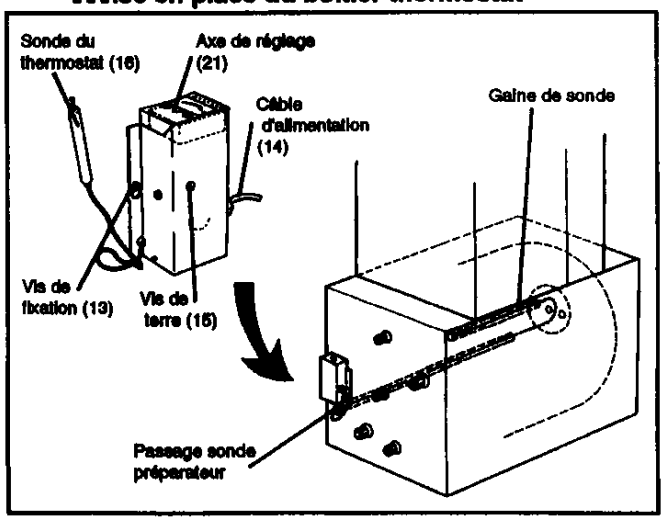

4 . 5 Montage de l'habillage

- Fixer la façade sur les entretoises (3 vis),
- Fixer l'arrière sur les entretoises (2 vis),
- Présenter le bouton inférieur du côté gauche (25) dans la découpe correspondante du pli de la façade, bloquer vers le bas, et engager le bouton supérieur dans la découpe supérieure de la façade. Fixer le côté gauche sur l'arrière (2 vis).
- Opérer de même pour le côté droit (22).

4 . 6 Montage du tableau de commande (livré non monté)

Nota : Avant montage du tableau de commande il est recommandé de déposer la trappe de ramonage (11) et son calorifuge, cette opération facilite le montage du tableau et permet de vérifier le positionnement de la chicane (12) et des optimiseurs (14) voir chapitre 7. Au remontage s'assurer de l'étanchéité.

1) Engager le tableau entre les côtés droit et gauche,
2) Présenter les boutons (A) du tableau face aux encoches (B) des côtés,
3) Bloquer le tableau vers le bas, le tableau est en position "ouvert",
4) Fermeture du tableau: faire pivoter le tableau autour des boutons (A) de bas en haut jusqu'en butée sur le bouton (C) soulever pour l'engager dans l'encoche et bloquer vers le bas,

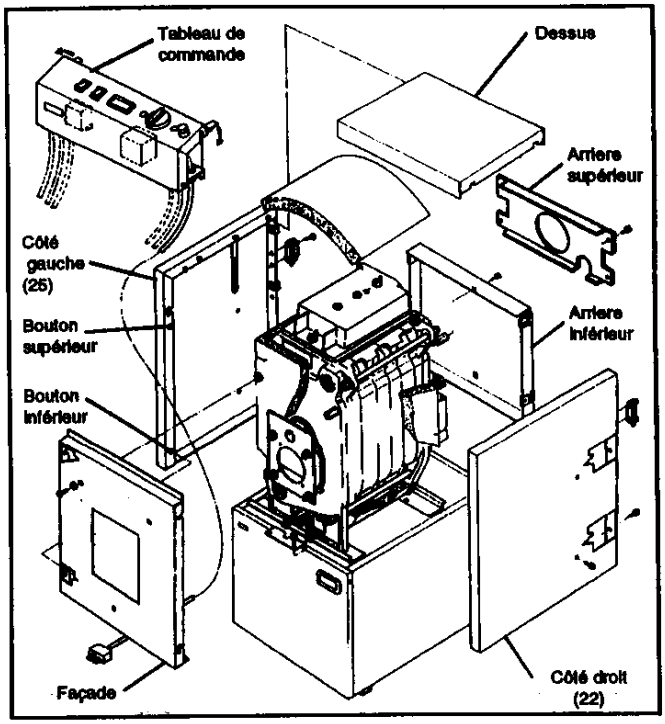

5) Faire pivoter les pattes de bloquage (D) droite et gauche, opérer en sens inverse pour la position "ouvert". Contrôler la position du calorifuge supérieur, poser le dessus sur les 4 boutons.

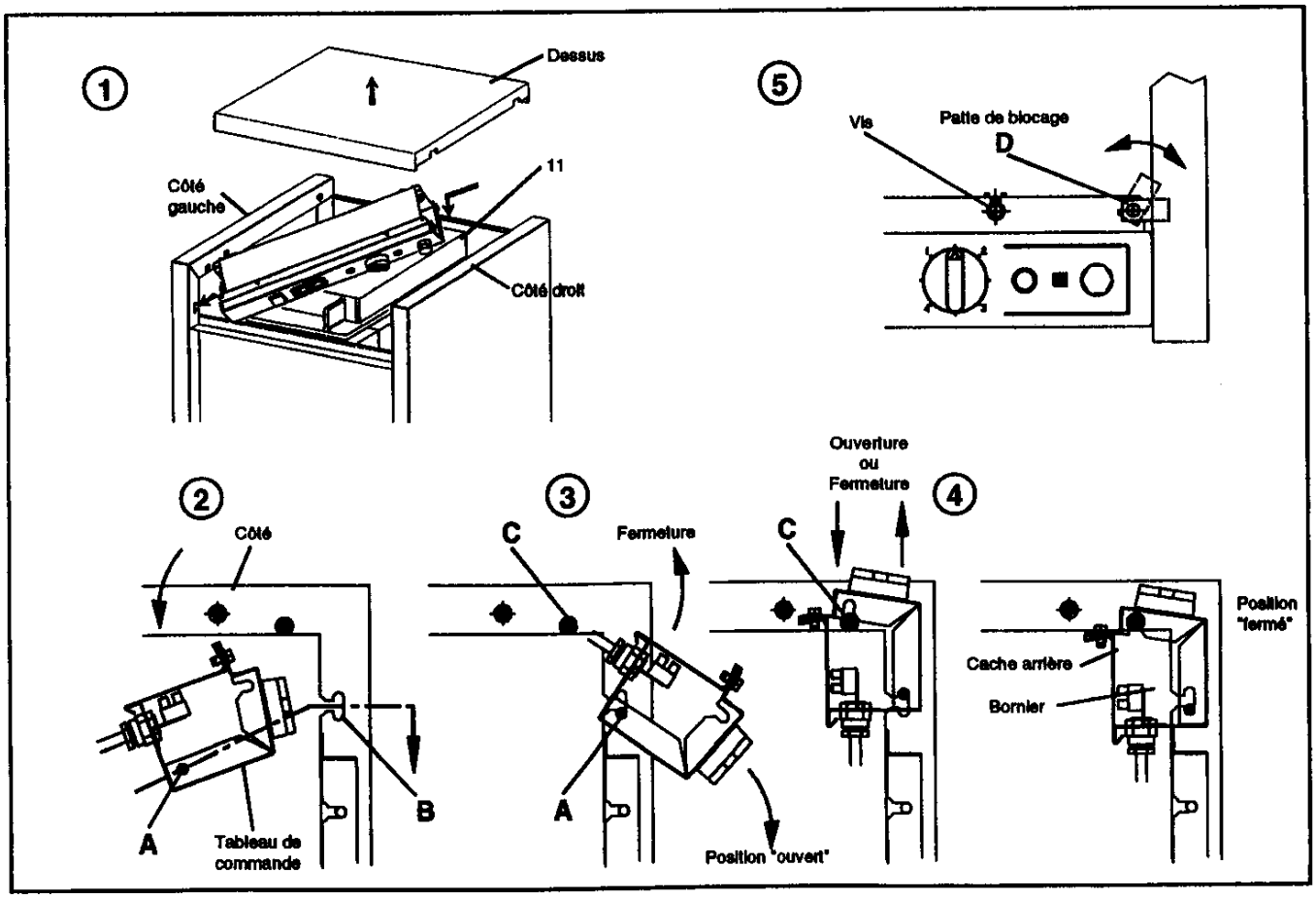

4 . 7 Montage : Liaison hydraulique et module de chauffage (2 colis)

- Visser sur le départ et le retour de la chaudière, les manchettes 1" (1 et 4),
- Sur la manchette de départ (1), visser le collecteur du module de chauffage l'axe du raccord de la pompe chauffage doit être vertical (voir croquis). Monter la pompe chauffage,
- Sur la manchette de retour (4) visser le té (2),
- Raccorder l'ensemble liaison hydraulique ci-dessous,
- Respecter le sens de circulation de l'eau fléché sur le corps des pompes et du clapet anti-retour,
- L'axe de commande du clapet anti-retour doit être accessible après montage,
- Fixer l'étrier de maintien du vase d'expansion par 2 vis à tôle sur la tôle arrière inférieure de la chaudière,
- Glisser le vase dans l'étrier en respectant la position du raccord,
- Raccorder le vase d'expansion au collecteur à l'aide du flexible + joints.

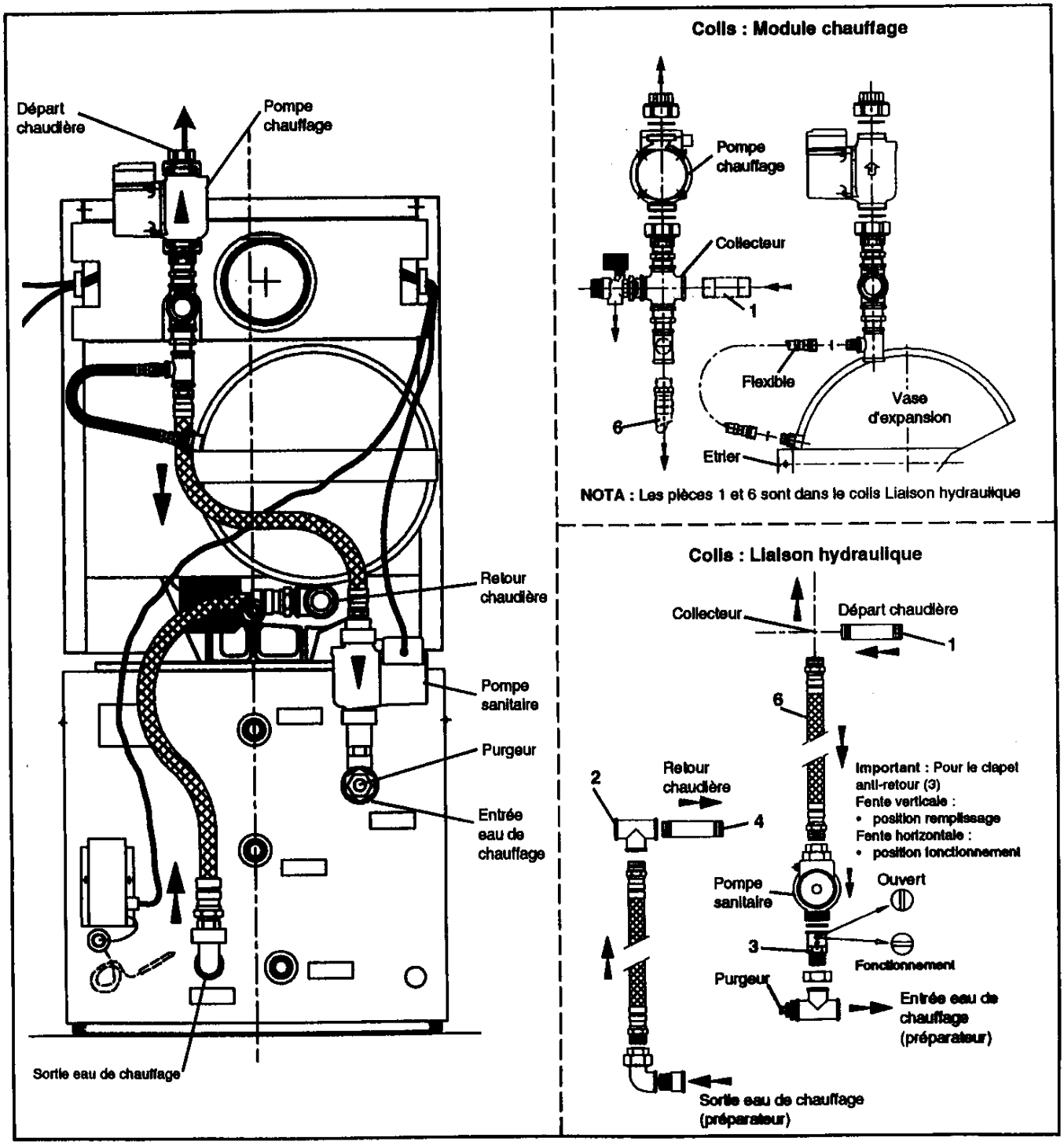

4 . 8 Raccordement électrique

- A réaliser suivant schémas joints.
  Le raccordement électrique s'opère directement sur le bornier placé à l'intérieur du tableau de commande.
  Accès au bornier :
  - Retirer le dessus de l'habillage,
  - Faire pivoter les pattes de bloquage du tableau vers l'intérieur,
  - Soulever le tableau et le pivoter vers l'avant,
  - Dévisser les 2 vis fixant le cache arrière et le retirer.

  Branchements :
  - Câble d'alimentation : il doit pouvoir supporter une intensité de 5 A sous 220 V (50 périodes monophasé),
  - Les câbles pour le raccordement : au brûleur, aux pompes chauffage et sanitaire et au thermostat sanitaire sont fournis raccordés au bornier du tableau de commande,
  - Faire passer le câble brûleur équipé de son connecteur de raccordement au brûleur sous la façade de l'intérieur vers l'extérieur,
  - Faire passer les câbles de l'avant à l'arrière et les fixer par les serre-câbles arrière, à droite ou à gauche, un lien plastique fixé au côté permet le maintien,
  - Les serre-câbles à fixer sur les côtés (page 10) sont livrés non montés,
  - Raccorder la pompe chauffage, la pompe sanitaire, le thermostat sanitaire,
  - Thermostat d'ambiance,
    Raccordement éventuel directement sur le bornier après retrait du pontet (D-G), il agit sur le brûleur et la pompe de chauffage.

Schéma de principe

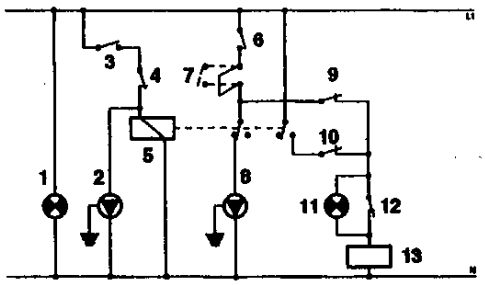

1) Voyant de mise sous tension
2) Pompe de charge sanitaire
3) Interrupteur fonction sanitaire
4) Thermostat sanitaire
5) Relais de commande sanitaire
6) Interrupteur ETE-HIVER
7) Thermostat d'ambiance
8) Pompe de circulation chauffage
9) Thermostat de régulation
10) Thermostat limite
11) Voyant sécurité chaudière
12) Thermostat de sécurité
13) Brûleur

Schéma de câblage

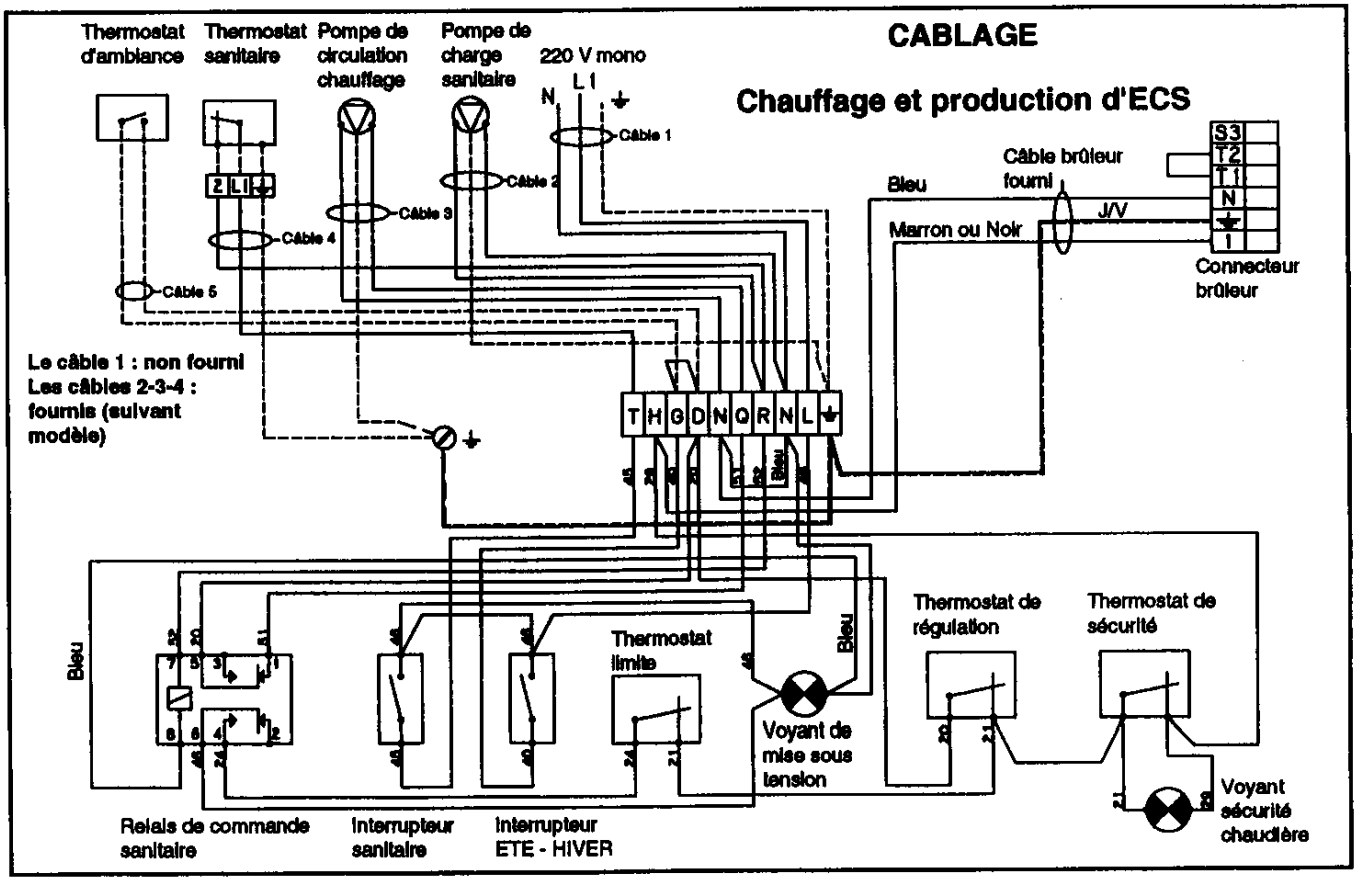

Mise en place des sondes et des câbles de raccordement

- Dérouler suffisamment les capillaires des thermostats et du thermomètre, sans les plier, et les sortir du tableau du côté droit. Rassembler les sondes et les introduire à fond dans le doigt de gant à l'arrière supérieur du corps, les capillaires maintenus par le lien plastique du côté.
Lorsque les raccordements sont terminés, remettre en place le cache arrière et le visser.
Fermer le tableau de commande, voir page 7.

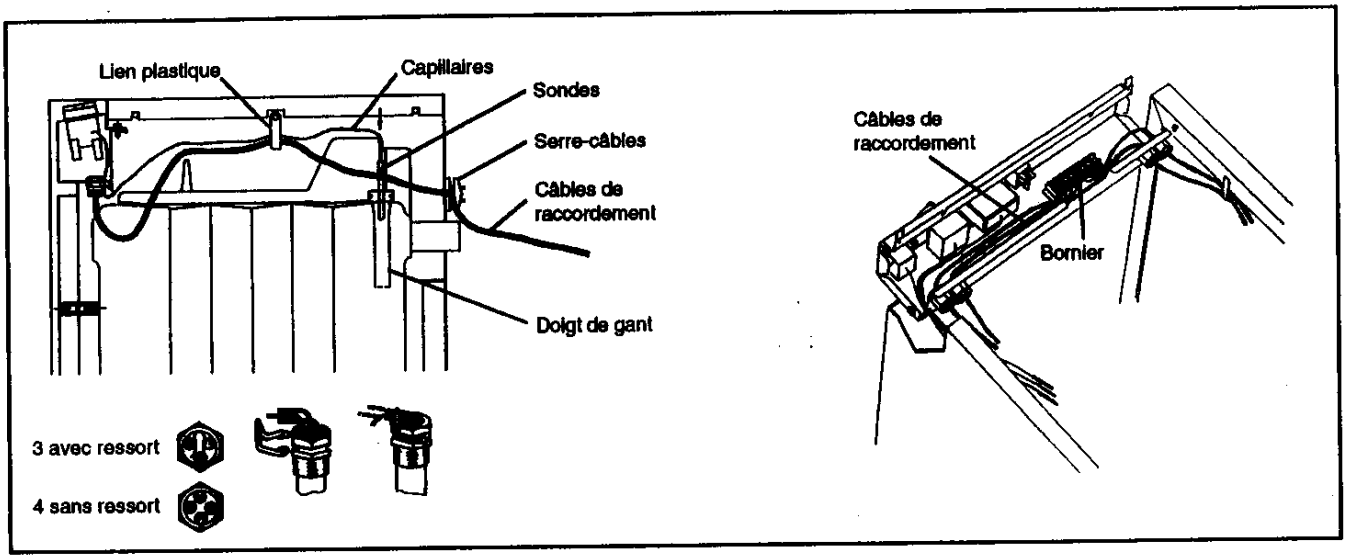

5. Fonctionnement

5 . 1 Fonctionnement de la production d'eau chaude sanitaire

En cas de demande de réchauffage du préparateur E. C. S., le thermostat agit sur le relais qui place les contacts en position travail.
- La pompe sanitaire tourne,
- La pompe chauffage s'arrête,
- Le brûleur régule sous contrôle du thermostat limite.

En fin de réchauffage, les contacts du relais se placent en position repos
- La pompe sanitaire s'arrête,
- La pompe chauffage et le brûleur répondent aux impulsions des organes de contrôle chauffage.

5 . 2 Fonctionnement du chauffage

La température de l'eau de la chaudière est régulée par le thermostat de régulation, le brûleur est sous contrôle des organes de régulation.

6. Remplissage des circuits

Remplissage du circuit chauffage de la chaudière et du préparateur :

- Ouvrir avant remplissage :
  - le clapet anti-retour, la fente de l'axe de manoeuvre doit être verticale. Après remplissage, remettre la fente à l'horizontale, c'est la position normale de fonctionnement (page 8),
  - les purgeurs de l'installation, les refermer dès que l'eau atteint leur niveau sans air.

Remplissage du circuit sanitaire :

- Ouvrir le robinet d'arrivée d'eau sanitaire et purger la canalisation en ouvrant les robinets de puisage.
- S'assurer du bon fonctionnement de la pompe sanitaire
- Vérifier l'étanchéité des raccords.

7. Mise en service

- Vérifier le remplissage en eau des circuits et le raccordement du brûleur.
- Vérifier le bon positionnement de la chicane (12), et des optimiseurs (14) en retirant la trappe de ramonage (11) (figure page 12). La partie arrière de la chicane doit reposer en butée sur l'élément arrière et se placer en position inclinée sur les taquets latéraux du premier élément intermédiaire, les lettres AV doivent être visibles sur l'avant.
- Mise sous tension de la chaudière par l'interrupteur général mural. Le réchauffage du préparateur ECS étant prioritaire sur la fonction chauffage (interrupteur sanitaire sur I), le chauffage est coupé durant la préparation - Voir conduite du chauffage et du préparateur ECS sur "Notice d'emploi".

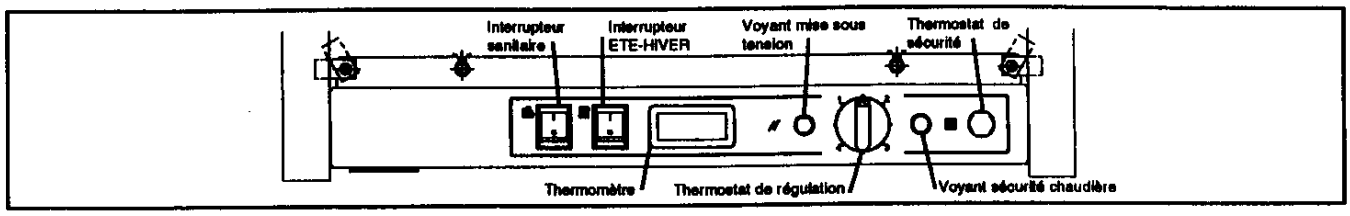

8. Maintenance

Chaudière

Surveiller la pression du circuit eau mini 1 bar, la rétablir si nécessaire. Pour procéder à cette opération l'installation doit être froide.
- Ramonage (voir notice d'empoi).

Brûleur (voir notice brûleur)

Préparateur ECS

Anode anti-corrosion
La consommation de cette anode est fonction de la qualité de l'eau, un contrôle est obligatoire au moins tous les 2 ans.

Contrôle, démontage ou remontage de l'anode
- **Contrôle :**
  - Démonter le panneau suivant (6) voir page 6,
  - Débrancher le câble de mise à la masse de l'anode,
  - Mettre en série, un ampèremètre (résistance interne < 10 Ω), entre l'anode et le câble de mise à la masse. Pour un courant mesuré :
    > 1 mA : anode bonne,
    < 1 mA : anode bonne mais à vérifier régulièrement,
    < 0,1 mA : l'anode est à changer.
- **Démontage de l'anode :**
  - Vidanger le haut du réservoir,
  - Débrancher le câble de mise à la masse de l'anode,
  - Dévisser les vis de fixation de la trappe de visite,
  - Changer l'anode si nécessaire (couple de serrage 0,6 kg/m).
- **Remontage :**
  - Monter un joint d'étanchéité neuf (rep. 10),
  - Remettre la trappe de visite en place, serrer les vis progressivement dans l'ordre 1 / 2 - 3 / 4 - 5 / 6,
  - Vérifier la mise "à fond" des sondes dans leurs gaines voir paragraphe 4-4,
  - Raccorder impérativement le câble de mise à la masse de l'anode.
    ATTENTION: Ne pas introduire d'eau dans la gaine de prise de température qui risque de détériorer la sonde.

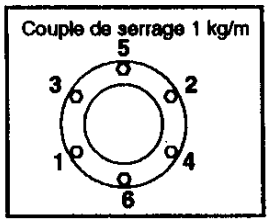

9. Vues éclatées

9 . 1 Ensemble préparateur 100 litres horizontal

Désignation :

1	Préparateur 100 litres
2	Thermostat sanitaire
4	Vis M 6 x 20
5	Couvercle isolant
6	Panneau avant
7	Thermomètre
9	Trappe de visite
10	Joint
11	Anode
13	Câble masse anode

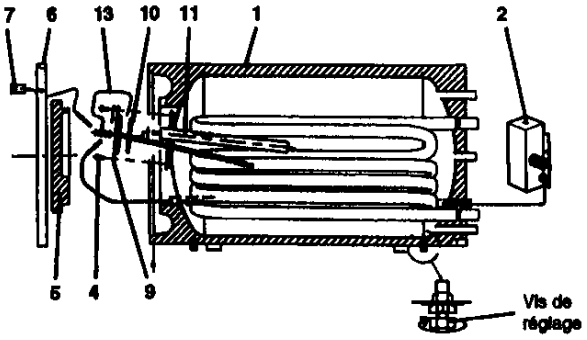

9. Pièces détachées

9 . 2 Ensemble chaudière et corps de chaudière

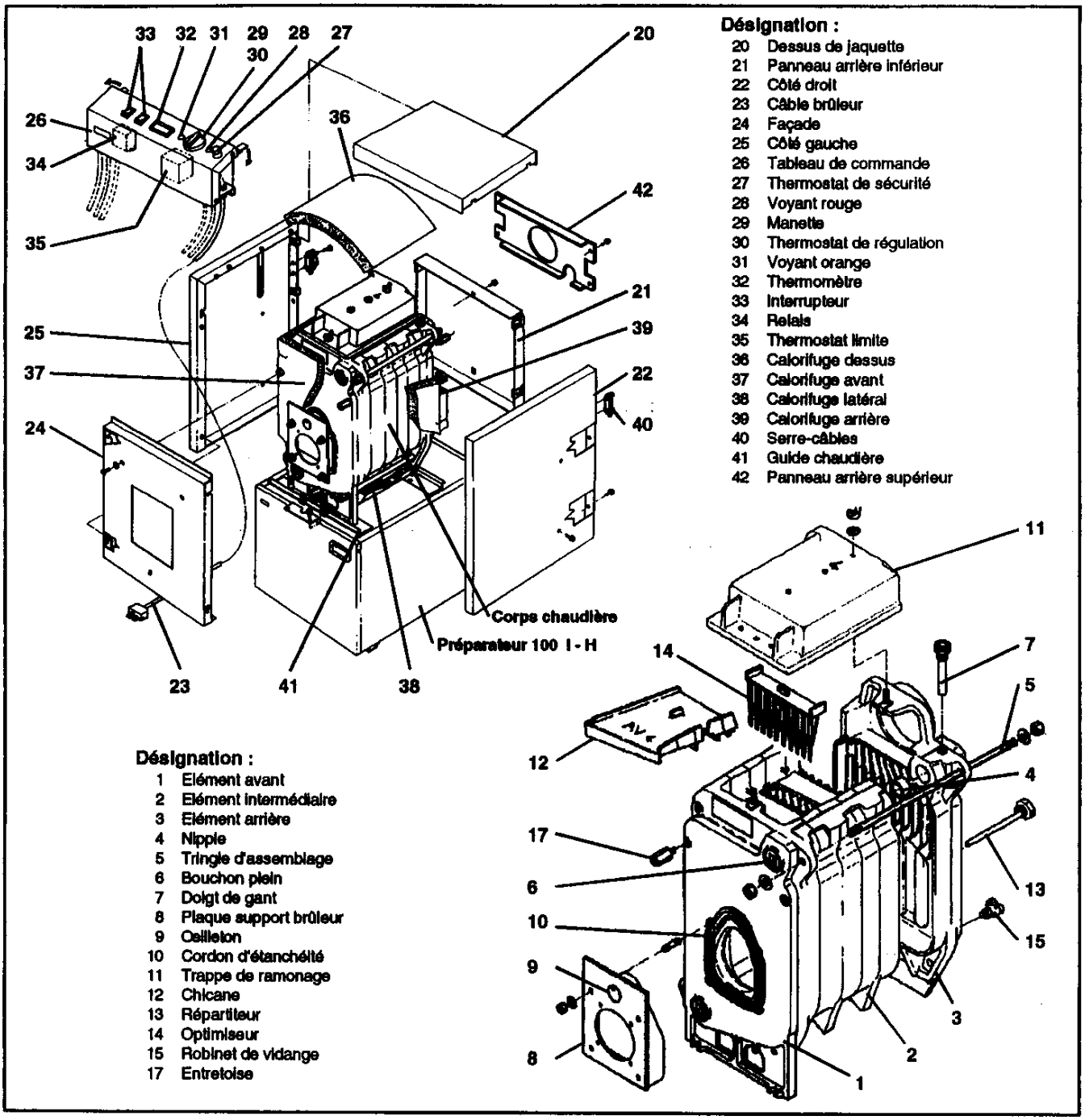

Désignation :

20 Dessus de jaquette
21 Panneau arrière inférieur
22 Côté droit
23 Câble brûleur
24 Façade
25 Côté gauche
26 Tableau de commande
27 Thermostat de sécurité
28 Voyant rouge
29 Manette
30 Thermostat de régulation
31 Voyant orange
32 Thermomètre
33 Interrupteur
34 Relais
35 Thermostat limite
36 Calorifuge dessus
37 Calorifuge avant
38 Calorifuge latéral
39 Calorifuge arrière
40 Serre-câbles
41 Guide chaudière
42 Panneau arrière supérieur

Désignation :

1 Elément avant
2 Elément intermédiaire
3 Elément arrière
4 Nipple
5 Tringle d'assemblage
6 Bouchon plein
7 Doigt de gant
8 Plaque support brûleur
9 Celleton
10 Cordon d'étanchéité
11 Trappe de ramonage
12 Chicane
13 Répartiteur
14 Optimiseur
15 Robinet de vidange
17 Entretoise

Compagnie Internationale du Chauffage
157, avenue Charles Floquet
93158 Le Blanc Mesnil - France
Téléphone: (1) 45 91 56 00
Télécopie: (1) 45 91 59 90
Télex: 231074F
S.A au capital de 288 097 600 F
R.C.S.Bobigny B 602 041 675

Imprimé à CICH SOISSONS - FRANCE

Réf. : CH - 349 - A - 0

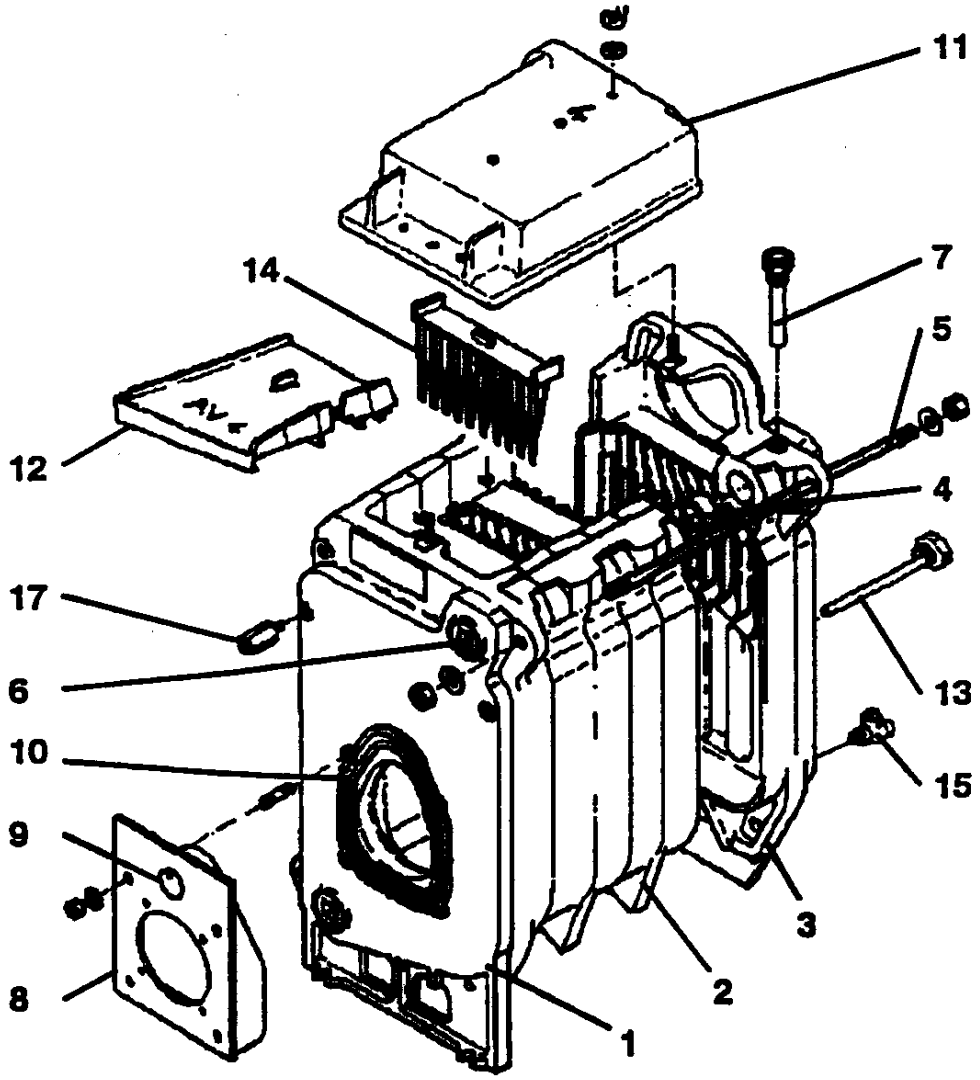

1611 CORPS CHAUDIERE PRIMERA.S BM

SPARE
Pièces et accessoires de Rechange
157, avenue Charles Floquet
93158 LE BLANC-MESNIL CEDEX
Tél. (1) 45.91.58.70 - Télex 236 400

Minitel + simple + sûr + rapide

1611 CORPS CHAUDIERE PRIMERA.S BM 108C

REPERE	REFERENCE	REFERENCE DE REMPLACEMENT	DESIGNATION
	17880725		CORPS EPROUVE 25KW G.M.F
1	17800506		ELEMENT AVANT
2	17800526		ELEMENT INTER
3	17800516		ELEMENT ARRIERE
4	17809127		NIPPLE
5	17077241		TRINGLE ASSEMBL.MALAGA 14C
6	15926610		BOUCHON 26/34 AFY 5.96
7	17001785		DOIGT DE GANT 4BULBE-GZX/HP105
8	17830089		PLAQUE BRUL. CPLT.XR1
9	17903874		OEILLETON
10	17000167		JOINT AMIANTE DE 8
11	17819849		TRAPPE RAMONAG.XR14
12	17814025		CHICANE 4 ELEMENTS
14	17864205		OPTIMISEUR
15	17006468		ROBINET VIDANGE R608-2 §

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce	Désignation
0	0	0	Aucune nomenclature

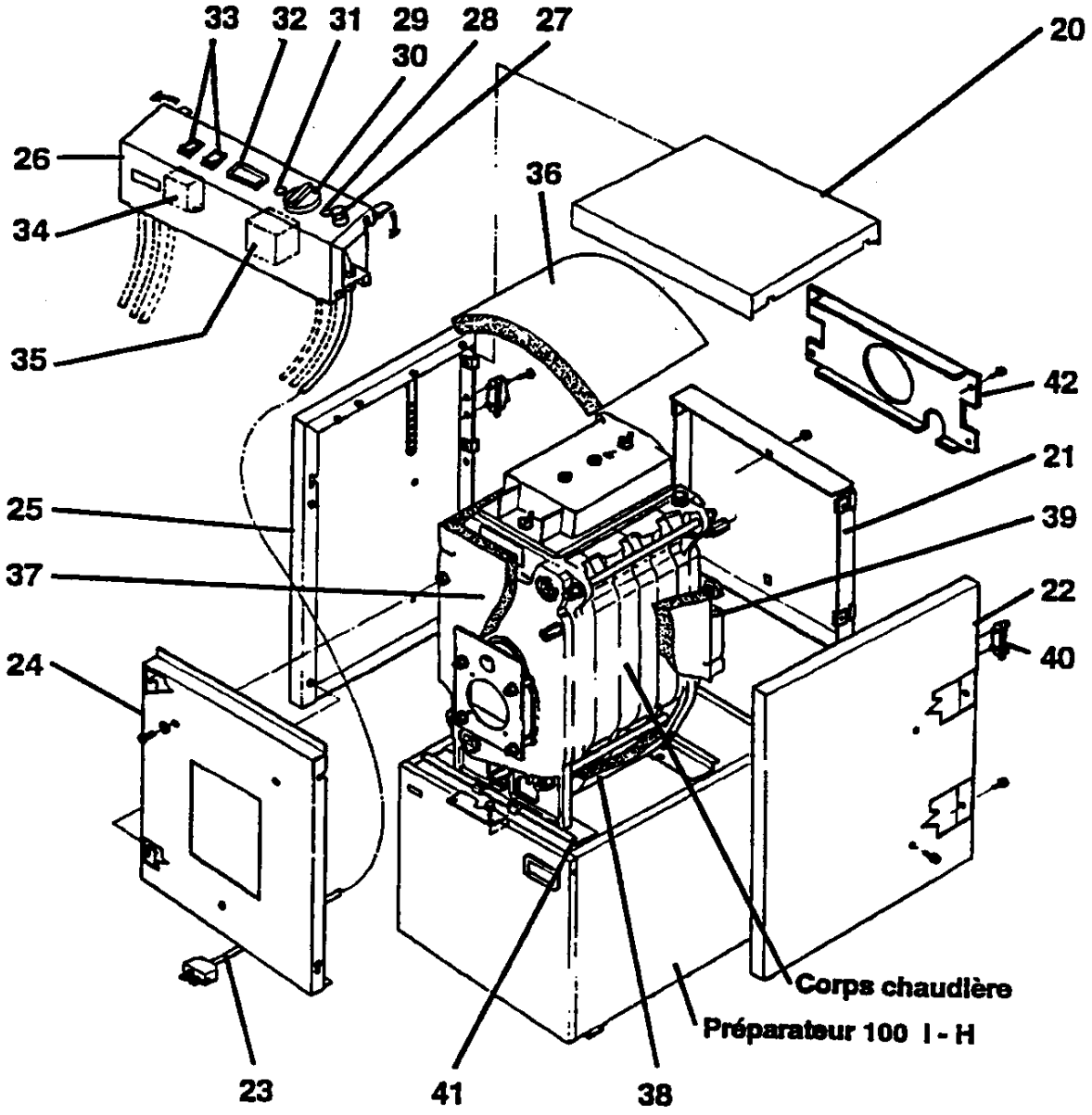

1612	JAQUETTE CHAUDIERE PRIMERA.S BM

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce	Désignation
0	0	0	Aucune nomenclature

SPARE
Pièces et accessoires de Rechange
157, avenue Charles Floquet
93158 LE BLANC-MESNIL CEDEX
Tél. (1) 45.91.58.70 - Télex 236 400

Minitel
+ simple
+ sûr
+ rapide

1612	JAQUETTE CHAUDIERE PRIMERA.S BM	108D

REPERE	REFERENCE	REFERENCE DE REMPLACEMENT	DESIGNATION
20	17937257		DESSUS PRIMERA S BM
21	17937264		ARRIERE INFERIEUR
22	17928419		COTE DROIT PRIMERA S BM
23	17071633		CABLE BRULEUR L=1,65M+CONNECT.
24	17937237		FACADE PRIMERA S BM
25	17928418		COTE GAUCHE PRIMERA S BM
26	17201754		TABLEAU CABLE PRIMERA S BM
27	17006940		THERMOSTAT SECU.RAK 67.44.71 §
28	15838260		VOYANT DU THERMOSTAT DE SECURITE
29	17004739		MANETTE THERMOSTAT (MOD.91)
30	17007004		THERMOST.TUA 4C 109-30/90° §
31	15838261		VOYANT LS 5 A B5 ORANGE D=12
32	17007061		THERMOMETRE RECT.20°A120° §
33	15804020		INTERRUPTEUR 300 B5 NN
34	15815049		RELAIS REF:MAT 22F GHT 2200
35	17007003		THERMOSTAT RAK 41-2180 §
36	14931005		CALORIFUGE EP=50 (LE M)
37	14931005		CALORIFUGE EP=50 (LE M)
38	14931005		CALORIFUGE EP=50 (LE M)
39	14931005		CALORIFUGE EP=50 (LE M)
40	15800630		SERRE CABLE
41	17937284		GUIDE DE CHAUDIERE
42	17928394		PANNEAU ARRIERE SUPERIEUR
	17002007		GOUPILLON ACIER OV. 55X35

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce	Désignation
0	0	0	Aucune nomenclature

Ensemble préparateur 100 litres horizontal

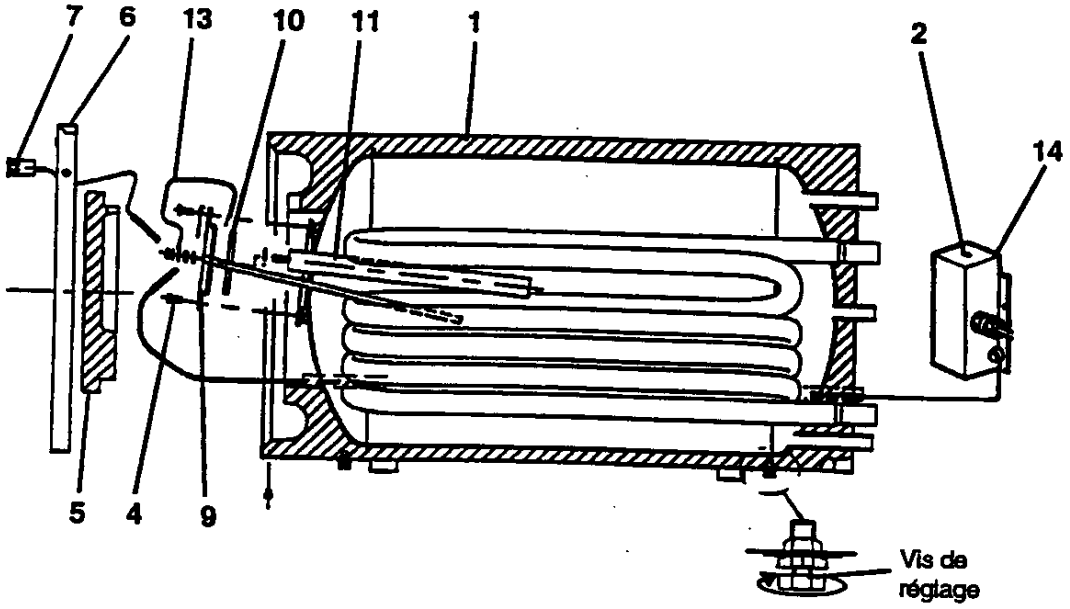

Liaison hydraulique Préparateur à chaudière

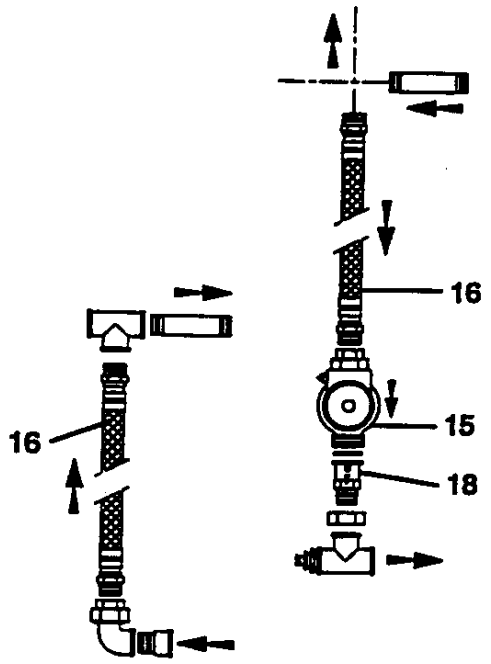

Module chauffage

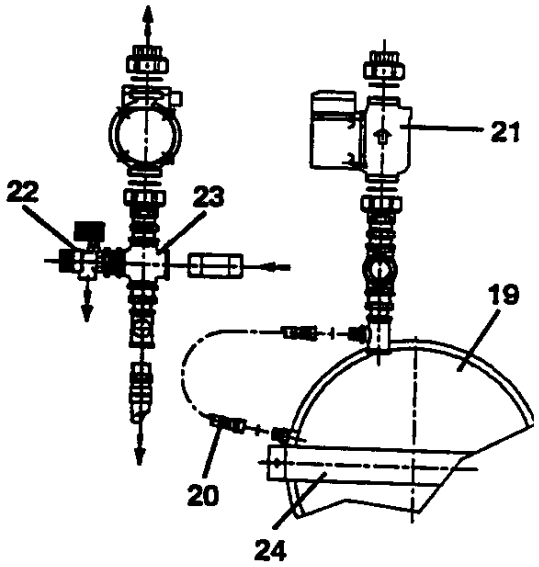

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce	Désignation
0	0	0	Aucune nomenclature

SPARE
Pièces et accessoires de Rechange
157, avenue Charles Floquet
93158 LE BLANC-MESNIL CEDEX
Tél. (1) 45.91.58.70 - Télex 236 400

Minitel
+ simple
+ sûr
+ rapide

1613 PREPARATEUR PIM 100 HM P/PRIMERA.S BM 108E

REPERE	REFERENCE	REFERENCE DE REMPLACEMENT	DESIGNATION
1	********		PREPARATEUR VOIR "C.I.C H"
2	17007003		THERMOSTAT RAK 41-2180 §
3	80944395		VIS HM8X20 + ECROU CAGE
5	80944392		COUVERCLE ISOLANT 150L HORIZON
6	80944391		PANNEAU AV.PIM 150L HORIZONTAL
7	17007061		THERMOMETRE RECT.20°A120° §
9	80960008		TRAPPE DE VISITE
10	80960000		JOINT A LEVRE PL..12D260
11	80960006		ANODE L=230 + JOINT + VIS
13	80944379		FIL DE MASSE ANODE L=150
15	80944374		ACCELERATEUR UPS 25.50 130
16	80960007		FLEXIBLE L=800 3/4" CONIQUE
18	80960004		CLAPET ANTI-RETOUR
19	17007757		VASE EXPANS.CIRCULAIRE 12L B60
		17068002	VASE EXPANSION 12L MERIDA29
	17068002		VASE EXPANSION 12L MERIDA29
20	17002563		FLEXIBLE VASE EXPANSION XG1EM
21	80944374		ACCELERATEUR UPS 25.50 130
22	17006804		SOUPAPE 3B MANO.D40 XG1EM
23	15921005		COLLECTEUR CROIX N°180 1" FTE
24	17928384		SUPPORT DE VASE

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce	Désignation
0	0	0	Aucune nomenclature

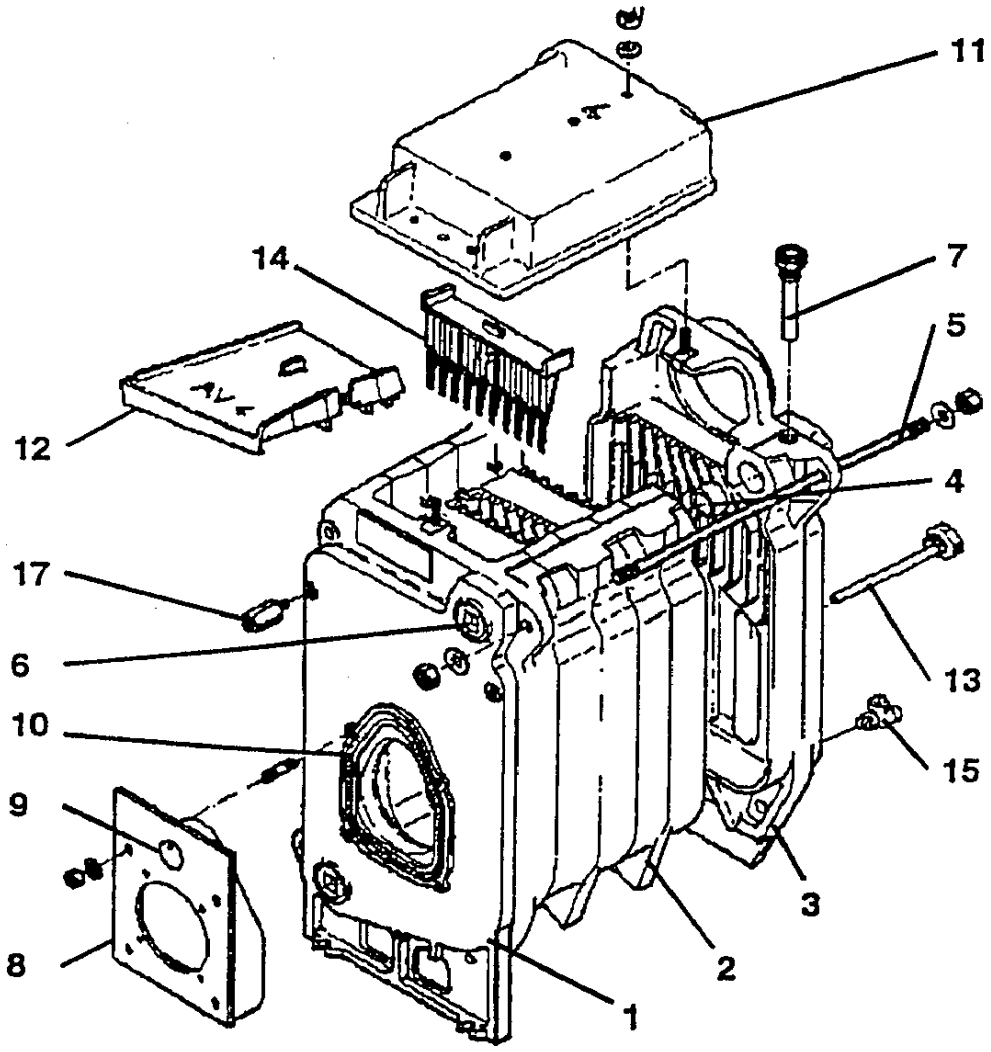

1611	CORPS CHAUDIERE PRIMERA.S BM

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce
-1	S17880725	CORPS EPROUVE 25KW
1	S17800506	ELEMENT AVANT
10	S17000167	TRESSE FIBRE DE VERRE D=8
11	S17819849	TRAPPE RAMONAGE
12	S17814025	CHICANE 4 ELEMENTS
14	S17864205	OPTIMISEUR
15	S17006468	ROBINET VIDANGE R608-2
2	S17800526	ELEMENT INTER
3	S17800516	ELEMENT ARRIERE
4	S17004971	NIPPLE FONTE USINEE
4	S17809127	NIPPLE
5	S17077241	TRINGLE ASSEMBL
6	S15926610	BOUCHON 26/34 AFY 596
7	S17001785	DOIGT DE GANT 4 BULBES 1/2""
8	S17830089	PLAQUE BR
9	S17903874	OEILLETON

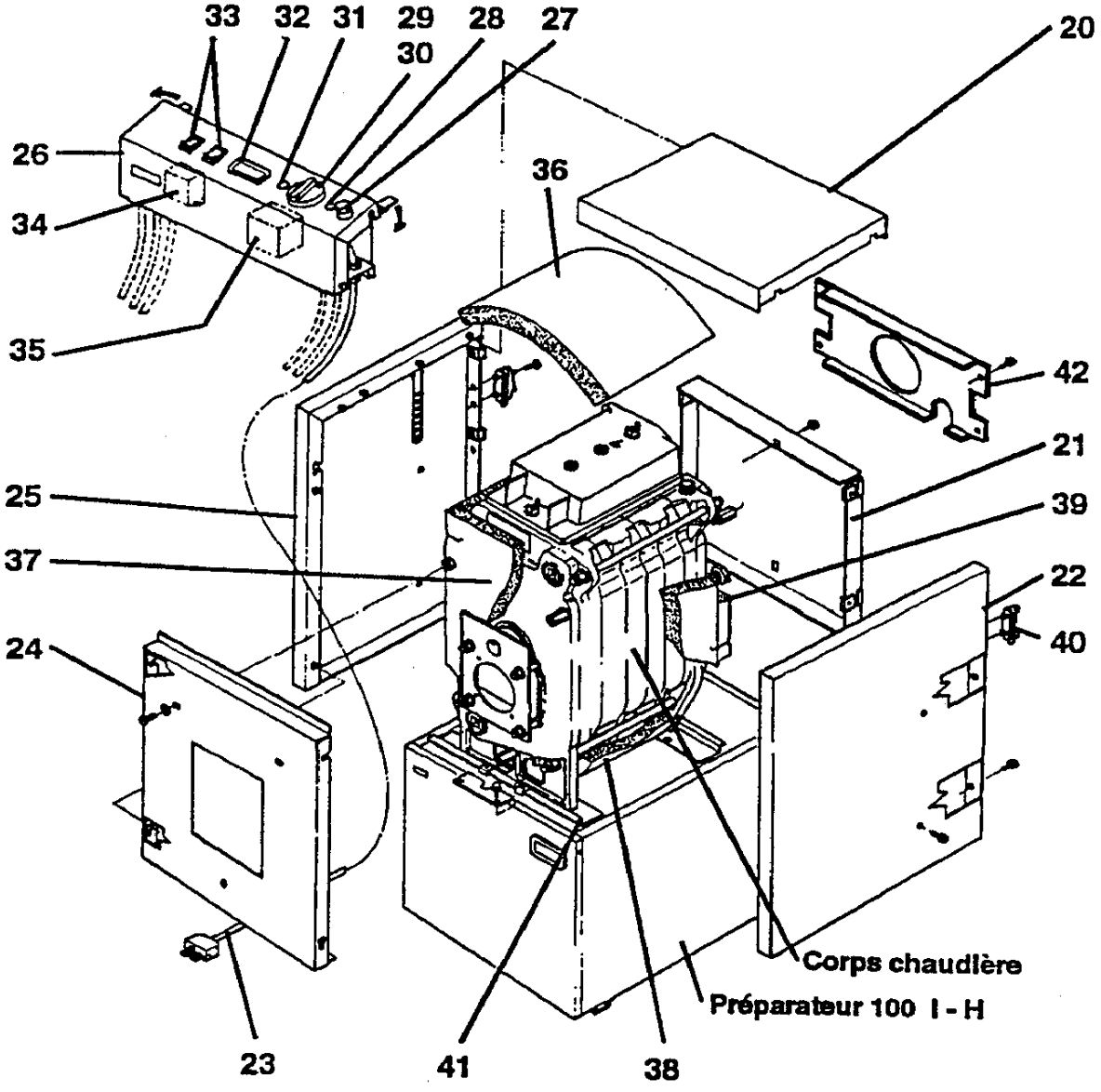

1612	JAQUETTE CHAUDIERE PRIMERA.S BM

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce
-1	S17215425	JAQUETTE PRIMERA""S"" 25 BM
20	S17937257	DESSUS PRIMERA S BM
21	S17937264	PANNEAU ARRIERE INFERIEUR
22	S17928419	COTE DROIT PRIMERA S BM
23	S17071633	CABLE BRULEUR L=1.65M+CONNECT.
24	S17937237	FACADE PRIMERA S BM
25	S17928418	COTE GAUCHE PRIMERA S BM
26	S17201754	TABLEAU COMMANDE PRIMERA.S BM
27	S17006940	THERMOSTAT RAK 77.44.71
28	S15838260	VOYANT LS 5 K ROUGE D=12
29	S17004739	MANETTE THERMOSTAT
30	S17007004	THERMOSTAT TXA 4C 018 30/90°
31	S15838261	VOYANT LS 5 A B5 ORANGE D=12
32	S17007061	THERMOMETRE RECT.20°A120°
33	S15804020	INTERRUPTEUR 300 B5 NN
34	S15815049	RELAIS REF:MAT 22F GHT 2200
35	S17007003	THERMOSTAT RAK 41.1181 SANSAXE
36	S14931005	CALORIFUGE EP=50 (LE M)
37	S14931005	CALORIFUGE EP=50 (LE M)
38	S14931005	CALORIFUGE EP=50 (LE M)
39	S14931005	CALORIFUGE EP=50 (LE M)
40	S15800630	SERRE CABLE
41	S17937284	GUIDE DE CHAUDIERE
42	S17928394	PANNEAU ARRIERE SUPERIEUR
43	S17002007	GOUPILLON ACIER OV. 55X35

Ensemble préparateur 100 litres horizontal

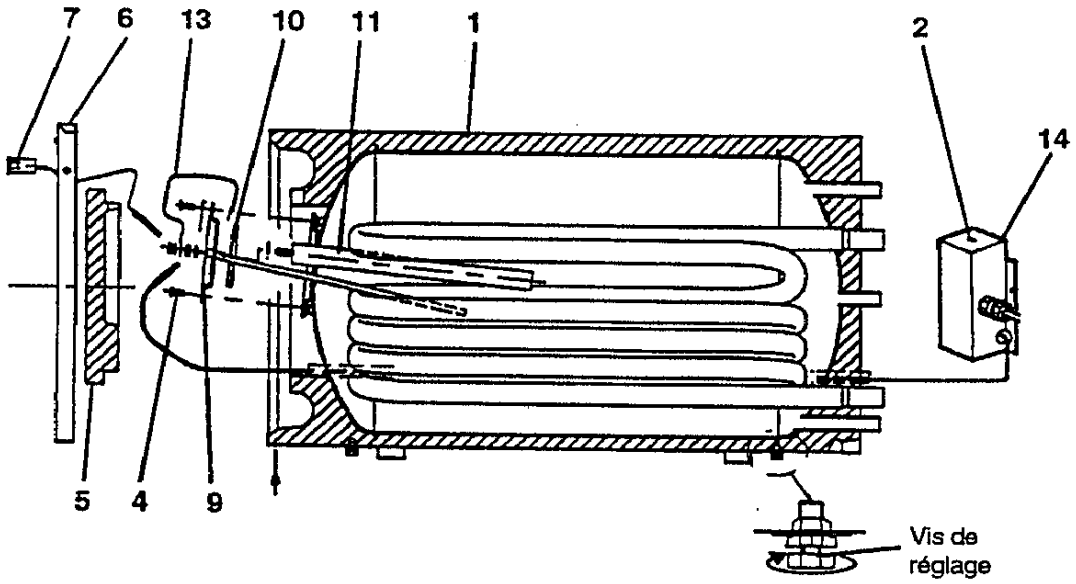

Liaison hydraulique Préparateur à chaudière

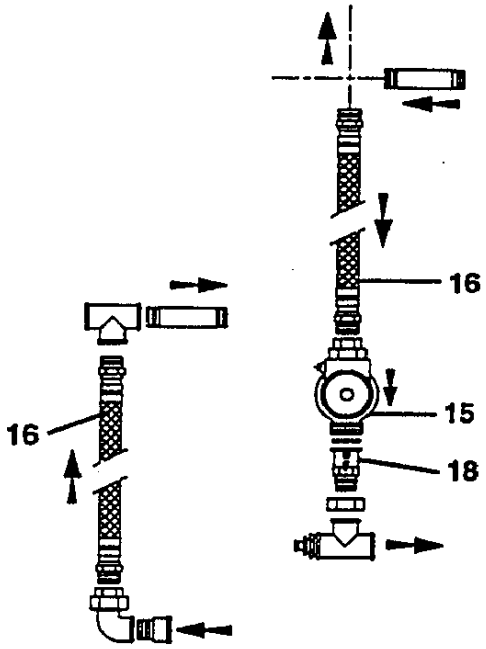

Module chauffage

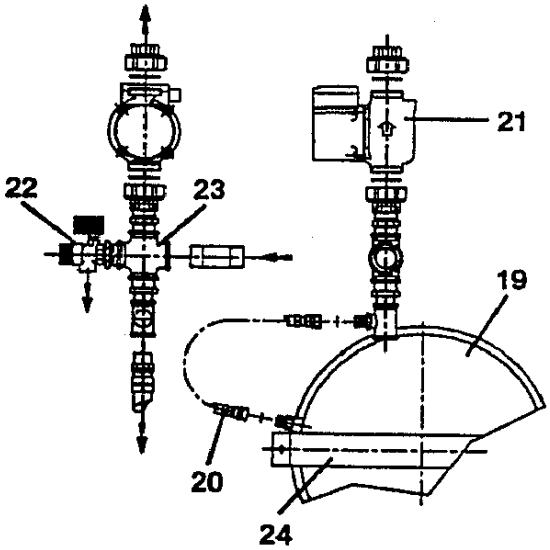

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce
1	S17510240	PIM 100HM S/SONDE S/TH1010
1	S90123062	BALLON 100HB S/SONDE S/TH1010
10	S80960000	JOINT A LEVRE D=90 PL.120260
11	S80960006	ANODE L=230 + JOINT + VIS
13	S80944379	FIL DE MASSE ANODE L=150
15	S80944374	ACCELERATEUR UPS 25.50 130
16	S80960007	FLEXIBLE L=800 3/4"" CONIQUE
18	S80960004	CLAPET ANTI-RETOUR
19	S17007757	VASE EXPANS.CIRCULAIRE 12L B60
19	S17068002	VASE EXPANSION 12L
2	S17007003	THERMOSTAT RAK 41.1181 SANSAXE
20	S17002563	FLEXIBLE VASE EXPANSION
21	S80944374	ACCELERATEUR UPS 25.50 130
22	S17006804	SOUPAPE 3B.MF 1/2""+ MANO D=40
23	S15921005	COLLECTEUR CROIX No180 1"" FTE
24	S17928384	SUPPORT DE VASE
3	S80944395	SACHET 6 VIS HM8x20+ECROUS CAG
5	S80944392	COUVERCLE ISOLANT 150L HORIZON
6	S80944391	PANNEAU AV.PIM 150L HORIZONTAL
7	S17007061	THERMOMETRE RECT.20°A120°
9	S80960008	TRAPPE DE VISITE

4 . 8 Raccordement électrique

- A réaliser suivant schémas joints.
  Le raccordement électrique s'opère directement sur le bornier placé à l'intérieur du tableau de commande.
  Accès au bornier :
  - Retirer le dessus de l'habillage,
  - Faire pivoter les pattes de bloquage du tableau vers l'intérieur,
  - Soulever le tableau et le pivoter vers l'avant,
  - Dévisser les 2 vis fixant le cache arrière et le retirer.

  Branchements :
  - Câble d'alimentation : il doit pouvoir supporter une intensité de 5 A sous 220 V (50 périodes monophasé),
  - Les câbles pour le raccordement : au brûleur, aux pompes chauffage et sanitaire et au thermostat sanitaire sont fournis raccordés au bornier du tableau de commande,
  - Faire passer le câble brûleur équipé de son connecteur de raccordement au brûleur sous la façade de l'intérieur vers l'extérieur,
  - Faire passer les câbles de l'avant à l'arrière et les fixer par les serre-câbles arrière, à droite ou à gauche, un lien plastique fixé au côté permet le maintien,
  - Les serre-câbles à fixer sur les côtés (page 10) sont livrés non montés,
  - Raccorder la pompe chauffage, la pompe sanitaire, le thermostat sanitaire,
  - Thermostat d'ambiance,
    Raccordement éventuel directement sur le bornier après retrait du pontet (D-G), il agit sur le brûleur et la pompe de chauffage.

Schéma de principe

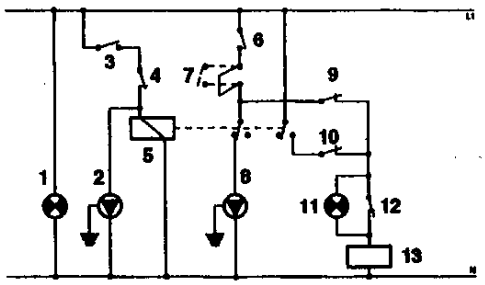

1) Voyant de mise sous tension
2) Pompe de charge sanitaire
3) Interrupteur fonction sanitaire
4) Thermostat sanitaire
5) Relais de commande sanitaire
6) Interrupteur ETE-HIVER
7) Thermostat d'ambiance
8) Pompe de circulation chauffage
9) Thermostat de régulation
10) Thermostat limite
11) Voyant sécurité chaudière
12) Thermostat de sécurité
13) Brûleur
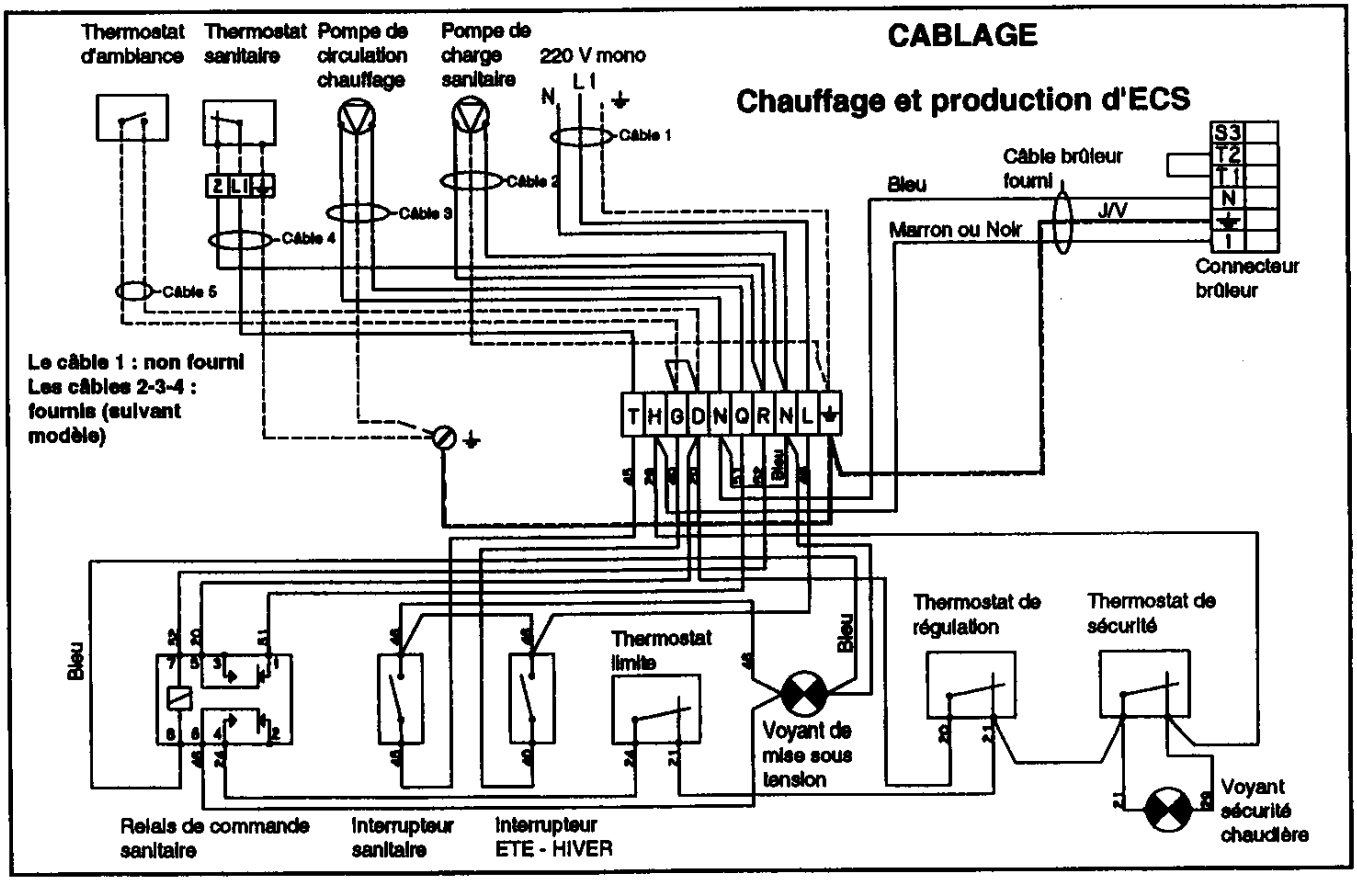
Schéma de câblage